

Point infos CHS CT du 28 avril (par audioconférence)

1/ Quelques données:

Au 16 mars : le PCA (Plan Continuité Activité) a été mis en place avec la fermeture de tous les services au public.

Des missions prioritaires ont été conservées dans les trésoreries, les SIP les SIE , les SPF (reprise le 1^{er} avril), la Direction (compta, budget logistique et rh)... et bien sur la CID dont le travail a été fondamental pour le développement du télétravail et il ne faut pas oublier les services communs !

Au 16 mars, à la DDFIP, on notait 12 à 15 % d'agents en présentiel et aujourd'hui on en compte 20 à 21 %.

Au 20 avril : début de la campagne IR... Pas de changement pour les services cités ci-avant, excepté pour les SIP qui ont repris avec une présence d'1 agent par secteur d'assiette avec comme mission prioritaire le renfort à distance pour les usagers (Tel ; econtact , balfus).

Une aide de la dircofi et du PCE a été mise en place. Engagement de la direction: 1 agent maximum par secteur d'assiette, avec rotation pour essayer d'avoir un agent tous les jours jusqu'au 11 mai. Une permanence téléphonique est faite par le PCRFP , l' équipe de l'accueil et des agents de sip.

Au 27 avril, sur 584 personnels à la DDFIP: 137 agents présents physiquement et 114 en télétravail. On est passé de 6 à 17 % d'agents en télétravail. **Concernant les cas de suspicion Covid, on note 6 cas dont 1 en présentiel (les autres cas n'étaient pas au bureau).**

Actuellement, il reste 2 personnes en quarantaine

2/Perspective déconfinement :

La direction indique continuer de privilégier le télétravail, il va donc y avoir déploiement de postes fixes chez les agents (13 collaborateurs). Mme Nante indique un retour progressif des services à la normale mais très étalé dans le temps ! Même si le 11 mai tout va bien, il n'y aura pas 100 % des effectifs.

Au 11 mai, le plan de relance activité sera donc activé avec la montée en puissance des sip pour la campagne déclarative. L'accueil se fera par mail et téléphone. PAS D ACCUEIL PHYSIQUE !! Très exceptionnellement, un accueil sur RDV pourrait être fait mais il faudra toujours recherché à résoudre les problèmes par mail ou téléphone. Le recouvrement reprendra petit à petit (du fort enjeu à la normale) et de façon très progressive; il y aura également un élargissement des missions SPF et SIE. Pour le CDIF : on le saura fin de semaine mais pour l'instant pas de priorité.

3/Questions posées :

Quels moyens concrets de protection des agents ?

La CGT a demandé qu'il y ait enfin un stock de masques et/ou visières et gants à la disposition des agents. Il est fini le temps où l'on nous disait que ça ne servait à rien ! Quand il va recommencer à y avoir de plus en plus de collègues dans les services, il faut absolument que ces équipements soient disponibles. On ne peut pas nous piquer 10 jours de congés pour faire comme dans le privé... et ne pas faire ce que font de grosses boîtes privés pour assurer sérieusement la protection des agents. Les syndicats étaient prêts à passer commande de masques avec les crédits CHS...Mais pour l'instant, la DG refuse que les CHS financent masques et visières ! Un comble ! Une réunion ministérielle se tiendra demain , on devrait en savoir plus. Par contre, le CHS66 a financé les

produits d'hygiène (gel, lingettes, produits ménagers, sopalins, gants...).

Pour en revenir avec la comparaison avec le privé, Véolia va proposer des tests covid, avec prise de température et distribution de kits (GHA et masques) pour ses employés... Mais l'Etat ne voudrait pas le faire pour assurer la protection de ses agents ? On est où là ?

La CGT insiste et garde toujours un droit d'alerte sous le coude pour la reprise.

Sinon, la CGT a demandé de déconditionner en plus petite quantité les produits (GHA, produits électroménagers) afin de doter tous les bureaux. Merci aux collègues de la BIL et des services communs.

Les agents en télétravail doivent-ils venir en présentiel aussi ?

Pour les agents fragiles en télétravail--> pas de présentiel. Pour les Agents en télétravail sans problème particulier--> rotation en présentiel mais moins souvent qu'un agent qui n'est pas en télétravail

Quid de la reprise des personnes fragiles ? Et quid de la reprise des agents en Garde d'enfants ??

Pour la direction, ces deux questions restent prématurées. Il va pourtant falloir rapidement donner des réponses suite aux annonces de reprise de certains enfants à l'école et les difficultés à prévoir si les enfants ne sont reçus que la moitié de la semaine...Et sur la base du volontariat des parents: mais c'est possible à la DG ? Les établissements scolaires demandent aux parents leurs intentions alors que ceux-ci n'ont aucune info.

Le problème compliqué des cafétérias

Pour les espaces cafétéria, des produits sont mis à disposition pour le nettoyage des tables et des équipements, et une rotation par horaires de 3/4 heures devrait se mettre en place mais d'après l'assistante de prévention les agents sont frileux et mangent sur leur poste de travail. Vu les circonstances cette pratique est donc conseillée.

Quid de la déclinaison locale de l'ordonnance avec retrait des jours de RTT/ congés et informations faites par les agents en autorisation d'absence ?

Pas de consignes au niveau local d'après la directrice qui espère avoir plus d'informations fin de semaine ou semaine prochaine. Pourtant au niveau national, le DG a clairement dit aux OS son intention de faire appliquer les consignes fonction publique (pour rappel, la CGT nationale dépose un recours d'annulation).

Colonne de droite publique: [En direct des sections](#)

Public: [CR CHS-CT](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank